

- Prévisions :

Lundi 28 janvier 2019

Régions Ouest (littoral, intérieur et les Hauts Plateaux): Quelques passages nuageux près des côtes pouvant être localement assez denses sur la partie est de la zone avec quelques pluies éparses en matinée. Quelques bancs de brume locaux sur l'intérieur et les Hauts Plateaux en matinée puis temps généralement dégagé à peu nuageux. **Les vents** seront d'Ouest à Nord-Ouest **30/40 km/h** parfois **50 km/h** avec quelques soulèvements de sable sur les Hauts Plateaux.

Régions Centre et Est (littoral, intérieur, Hauts Plateaux et les Aurès): Temps souvent nuageux avec quelques pluies éparses. Ces pluies s'accroissant à partir de la fin d'après-midi notamment près des côtes et sur l'intérieur du Centre-Est et Est en prenant un caractère d'averses orageuses et accompagnées parfois de grêle. Quelques flocons de neige seront attendus en soirée sur les reliefs de l'extrême Est dépassant 1000m d'altitude. **Les vents** seront d'Ouest à Nord-Ouest **30/40 km/h** parfois **50 km/h** près des côtes. Ils seront de Nord-Ouest **20/30 km/h** parfois **40 km/h** sur l'intérieur, les Hauts Plateaux et les Aurès. A noter des rafales de vent sous orages.

Régions Sahariennes: Le temps sera généralement dégagé à partiellement voilé sur les Oasis et le Sahara oriental. **Les vents** seront de Nord-Ouest **20/30 km/h** parfois **40/50 km/h** sur le Nord Sahara, les Oasis et le Sahara oriental avec fréquents soulèvements de sable. Ils seront de Nord-Ouest **20/30 km/h** sur la région de Béchar, le Sahara central, le long de la frontière Algéro-Malienne et de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili. Sur la région de Tindouf, ils seront variables autour de **20 km/h**.

Mardi 29 janvier 2019

Régions Ouest et Centre : Alternance d'éclaircies et de passages nuageux, ces derniers seront parfois assez denses et occasionnant quelques pluies.

Régions Est : Temps souvent nuageux avec averses de pluie accompagnées parfois de grêle sur les régions côtières et intérieures du Centre-Est et de l'Est, s'améliorant progressivement à partir de l'après-midi. **Quelques chutes de neige continueront d'affecter les reliefs de l'Est dépassant 1100m d'altitude en matinée, s'améliorant à partir de l'après-midi.**

Les températures maximales seront entre **12°C** et **16°C** d'Est en Ouest sur les régions côtières. Et entre **06°C** et **10°C** d'Est en Ouest sur les régions intérieures, Hauts Plateaux et les Aurès.

Les températures minimales seront en dessous de zéro degrés en fin de nuit et en début de matinée vers l'intérieur, les Hauts Plateaux et les Aurès. **Les vents** seront modérés à assez forts.

Mercredi 30 janvier 2019

Région Nord : Passages nuageux parfois assez denses avec quelques averses de pluie, s'améliorant progressivement en après midi/soirée.

Les températures maximales seront entre **12°C** et **16°C** d'Est en Ouest sur les régions côtières. Et entre **06°C** et **10°C** sur les régions intérieures, Hauts Plateaux et les Aurès.

Les températures minimales seront en dessous de zéro degrés en fin de nuit et en début de matinée vers l'intérieur, les Hauts Plateaux et les Aurès. **Les vents** seront modérés à assez forts.

Jeudi 31 janvier 2019

Régions Ouest et Centre : Passagèrement nuageux avec quelques pluies en matinée, puis de larges éclaircies l'après midi.

Régions Est : Ennuagement progressif à partir de l'après midi avec quelques pluies, s'améliorant en cours de nuit.

Les températures maximales seront entre **14°C** et **18°C** sur les régions côtières. Et sur les régions intérieures, Hauts Plateaux et les Aurès seront entre **08°C** et **14°C** sur l'Ouest et le Centre, mais entre **06°C** et **10°C** sur l'Est.

Les températures minimales seront en dessous de zéro degrés en fin de nuit et en début de matinée vers l'intérieur, les Hauts Plateaux de l'Est et les Aurès. **Les vents** seront modérés à assez forts parfois forts.

Impacts agrométéorologiques prévisionnels :

- Evapotranspiration saisonnière ;
- Conditions favorables pour le développement des mauvaises herbes ;
- Risque de chute de fruit d'Agrume et de fleur d'Amandier et cassures de branche à cause des vents violents et de la neige.

1.2- Stade et comportement de la végétation :

1.2.1-Arboriculture :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Agrumes	Ouest	Véraison du fruit (var. tardive) Prématurité à maturité (var. saison)	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Oliviers	Ouest	Maturité	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Néflier	Ouest	Début grossissement à grossissement	-	-
	Centre	//	-	
	Est	//	-	
Amandier	Ouest	Début floraison à floraison (var. précoce et saison)	-	-
	Centre	Repos (var. tardive)	-	
	Est	//	-	

1.2.2-Cultures maraichères :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre	Ouest	Levée (var. saison)	-	Début de plantation à Bouira, et poursuite de plantation à Mostaganem
	Centre	-	-	
	Est	-	-	
Ail	Ouest	-	-	-
	Centre	-	-	
	Est	-	Stade 5-6 feuilles	
Oignon	Ouest	-	-	Plantation des bulbes (production de l'oignon sec) à Mostaganem
	Centre	-	-	
	Est	-	En pépinière	
Artichaut violet	Ouest	Formation des capitules	-	-
	Centre	-	-	
	Est	-	-	
<u>S/Multi chapelle</u> Tomate	Ouest	Floraison	-	-
	Centre	Floraison	-	
	Est	-	-	
<u>Serres tunnels</u> Tomate Poivron	Ouest	-	-	Reprise des plants à l'Ouest et au Centre.
	Centre	-	-	
	Est	-	-	

1.2.3-Grandes cultures :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
<u>Céréales</u> Blés	Ouest	Plein tallage	Début tallage	-
	Centre	//	//	
	Est	//	//	
Orge et Avoine	Ouest	Début montaison	Plein tallage	-
	Centre	//	Début tallage	
	Est	//	//	
Légumineuses alimentaires (Lentilles)	Ouest	Levée - 2 à 3 feuille	Levée	-
	Centre	//	//	
	Est	//	//	

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Agrumes	Tavelure Feu bactérien	<ul style="list-style-type: none"> • Incinération des fruits touchés par la cératite ; • Poursuite de taille des vergers récoltés ; • Récolte des variétés de saison. 	Respect du délai avant récolte.
Oliviers		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite récolte des variétés tardives ; • Taille des vergers récoltés. 	Suspension des travaux jusqu'au ressuyage du sol.
Vigne		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de taille ; • Déchaussage ; • Mise en état du palissage. 	Traitements d'hiver.
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de taille. 	Masticage des plaies et incinération du bois de la taille.
Néflier		<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance contre risques. 	
<u>Rosacées à noyaux</u> <u>Nouvelles plantations 2018/2019</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de taille. • Traçage et piquetage et ouverture des pôtes pour les nouveaux vergers. 	

1.3.2-Cultures maraîchères :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
<u>Serres multi chapelle</u> Tomate	Mineuse Oïdium	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Respect des mesures prophylactiques ; • Entretien et palissage de la culture ; • Irrigation et fertilisation ; • Ebougeonnage. 	Signalisation de la Mineuse, Oïdium .

1.3.3-Grandes cultures :

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
<u>Céréales</u> Blés Orge et Avoine	Mauvaises herbes Oïdium Septoriose Taches auréolées	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et traitement contre risques ; • Poursuite des opérations de désherbage. 	Signalisation de l'Oïdium, Septoriose et Taches auréolées à Guelma, Souk Ahras et Taref.
Légumineuses alimentaires		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des opérations de semis des légumineuses alimentaires (lentilles et pois chiches). 	Suspension des travaux jusqu'au ressuyage du sol.

1.3.4-Production animale :

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter de placer les ruches dans des zones inondables ou trop ombragées ; • Désherber autour de la ruche ; • Préparer les colonies à l'hivernage ; • Incliner les ruches légèrement vers l'avant ; • Enlever les hausses et inspecter les corps de ruches ; • Traiter contre le varroa ; • Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des Oueds et les dépressions de terrain ; • Dans les zones où il neige, protéger les ruches avec un film en plastique pour éviter la déperdition de chaleur ; en laissant l'ouverture des trous d'envol ; • S'assurer de la présence de provision suffisantes au niveau des corps des ruches, en cas de manque, nourrir avec un nourrissant sous forme de pate ; • Lutter contre les rongeurs ; • Contrôler les entrées des ruches et noter toutes anomalies (mortalité, faiblesse des colonies, morbidité...etc.).
Aviculture	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage ; • Respecter un délai de vide sanitaire (au moins 15 jours) après le départ des volailles et désinfection ; • Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire ; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ; • Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs ; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage et boucher ou réparer tous les trous et orifices décelés dans la structure ; • Eviter les courants d'air froid dans le bâtiment d'élevage ; • Couvrir les ouvertures avec des pad-cooling ou avec un film en plastique ; • Surveiller le cheptel aviaire et détecté tout symptôme respiratoire.
Ruminants	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller les animaux de l'exploitation et en cas de doute prévenir le Docteur vétérinaire le plus proche ; • Interdire l'introduction des nouveaux animaux au niveau des exploitations ; • Mettre en place des pédiluves ou épandage de la chaux à l'entrée des étables, enclos...etc. ; • Déclaration obligatoire au vétérinaire en cas de mort ; • Faire très attention aux lésions buccales et podales, la Fièvre Aphteuse est entrain de sévir ; • Eliminer les cadavres des animaux par incinération ou enfouissement entre deux lits de couches de chaux vive ; • Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage ; • Eviter les courants d'air froid dans le bâtiment d'élevage ; • Surveillance particulière des veaux et des agneaux et traiter éventuellement contre les diarrhées et les maladies respiratoires ; • Assurer une alimentation équilibrée et énergétique pour les ovins (fourrage-orge) et pour les bovins • Eviter la transhumance des ovins ; • Eviter l'installation des Z'riba aux bords des oueds ; • Vaccination anti claveleux et anti brucellique du cheptel ovin ; • Rappel vaccination de la fièvre aphteuse du cheptel bovin.